



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins libéraux

Question écrite n° 107611

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes des professionnels de la médecine de ville à propos de l'ONDAM prévu dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale. Les médecins sont en effet préoccupés par le taux particulièrement bas des dépenses qui leur sont accordées au titre de l'année 2007. Comparé à certaines autres branches, ce taux paraît demander un effort des plus difficiles à la médecine de ville. Les médecins de ville peuvent par conséquent se sentir pénalisés malgré les efforts qu'ils ont fournis les années précédentes. Si nous pouvons nous réjouir des résultats obtenus en matière de maîtrise des dépenses de santé, nous devons être attentifs à ce que les charges soient toujours justement partagées entre l'ensemble des acteurs. Il lui demande, par conséquent, quelles mesures sont prises pour répondre aux inquiétudes légitimes des médecins de ville.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107611

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10992